

**La Flandre,
à travers les travaux du Parlement flamand
lundi 25 au vendredi 30 janvier 2015**

Cette synthèse reprend généralement une sélection des projets et propositions de décret, des résolutions et motions, des débats, interpellations et questions, qui portent notamment sur les matières communautaires, institutionnelles et européennes.

* *
*

A. TRAVAUX A L'ORDRE DU JOUR DE LA SEMAINE DU 25 AU 30 JANVIER 2015

1. Séances plénières du mercredi 27 janvier 2015

1.1. Questions d'actualité.

1.2. **Débat d'actualité sur la création de structures d'accueil destinées aux enfants vivant dans la pauvreté.**

*

2. Commissions

2.1. Commission de la Lutte contre le Radicalisme violent

- **Auditions sur le rôle de l'enseignement dans la prévention et la détection du processus de radicalisation.**

2.2. Commission de la Politique étrangère, des Affaires européennes, de la Coopération internationale, du Tourisme et du Patrimoine immobilier

- Question orale à M. Geert Bourgeois (N-VA), ministre-président du Gouvernement flamand et ministre flamand de la Politique étrangère et du Patrimoine immobilier :
 - o sur les **effets du Partenariat transatlantique de Commerce et d'Investissement (Traité transatlantique) sur la Flandre** ;
 - o sur l'**Agence de liaison Flandre-Europe (VLEVA – « Vlaams-Europees Verbindingsagentschap »)**.
- **Visite de travail à la représentation flamande à l'OCDE et à l'Unesco à Paris.**

2.3. Commission de l'Aide sociale, de la Santé publique et des Familles

- **Auditions sur les cas d'adoption forcée.**

2.4. Commission de Bruxelles et de la Périphérie flamande

- Questions orales à M. Sven Gatz (Open VLD), ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles
 - o sur le **fonctionnement du Service d'appui relatif à l'application de la législation linguistique (« Steunpunt Taalwetwijzer »)** ;
 - o sur **l'implication de tous les acteurs et de toutes les communes de la région élargie de la Périphérie en vue du développement d'une vision durable du Gordelfestival.**
- **Auditions sur l'évolution démographique en Périphérie flamande** (à huis clos).

2.5. Commission de la Culture, de la Jeunesse, des Sports et des Médias

- Questions orales à M. Sven Gatz (Open VLD), ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles :
 - o sur **l'avenir de l'Institut flamand de l'Archivage (VIAA – « Vlaams Instituut voor Archivering »)** ;
 - o la **politique en matière de mises aux enchères de collections flamandes et de l'acquisition de pièces de collection par les musées flamands** ;
 - o sur le **Conseil consultatif stratégique pour la Culture, la Jeunesse, les Sports et les Médias (SARC – « Strategische Adviesraad voor Cultuur, Jeugd, Sport en Media »)** ;
 - o sur la **menace de dégradation de la Cinémathèque royale de Belgique.**
- Questions orales à M. Philippe Muyters (N-VA), ministre flamand de l'Emploi, de l'Economie, de l'Innovation et des Sports :
 - o sur **l'exploitation efficace des infrastructures sportives locales** ;
 - o sur **l'avenir de l'Organisation nationale Antidopage Flandre (NADO Vlaanderen – « Nationale Antidopingorganisatie Vlaanderen »)** ;
 - o sur la **participation des supporters dans les clubs de football.**
- **Visite de travail à la VRT.**

2.6. Commission de l'Enseignement

- Questions orales à Mme Hilde Crevits (CD&V), Vice-présidente du Gouvernement flamand et ministre flamande de l'Enseignement :
 - o sur la **réaffectation d'enseignants de l'enseignement spécialisé dans la forme d'enseignement 4** ;
 - o sur la **position du Conseil interuniversitaire flamand (VLIR – « Vlaamse Interuniversitaire Raad)** par rapport aux projets de rationalisation dans **l'enseignement supérieur flamand** ;
 - o sur la **suppression des bourses d'études aux Pays-Bas** et sur **l'afflux d'étudiants néerlandais dans l'enseignement supérieur flamand.**

B. TRAVAUX ANTERIEURS DE LA SEMAINE DU 19 AU 23 JANVIER 2015

1. Séances plénières du mercredi 21 janvier 2015

- 1.1. Question d'actualité à M. Jo Vandeurzen (CD&V), ministre flamand de l'Aide sociale, de la Santé publique et des Familles
 - o sur la **lutte contre les abus sur des personnes âgées dans les centres de services de soins et de logement** ;
 - o sur le **test HVP dans le cadre de la détection du cancer du col de l'utérus** ;
 - o sur les **signaux alarmants donnés par le Fonds flamand d'infrastructures affectées aux matières personnalisables (VIPA – « *Vlaams Infrastructuurfonds voor Personengebonden Aangelegenheden* »)** ;
 - o sur les **résultats d'un sondage réalisé auprès des parents d'accueil**.

- 1.2. Question d'actualité à M. Sven Gatz (Open VLD), ministre flamand de la Culture, des Médias, de la Jeunesse et de Bruxelles :
 - o sur **l'annulation d'excursions scolaires à Bruxelles en raison des problèmes actuels de sécurité**.

- 1.3. Adoption de la **motion motivée faisant suite au débat en séance plénière sur la note d'orientations politiques « Intégration et intégration civique »**¹, doc. Parl. fl. 210 (2014-2015) – n° 3.

* *
*

¹ Par la voie de cette motion, le Parlement flamand demande au Gouvernement flamand :

- 1° de considérer la diversité en Flandre comme une opportunité et de tenir compte de la diversification croissante ;
- 2° de prendre, dans les domaines sociétaux pertinents, des mesures qui visent à réduire le fossé ethnique, à accroître la participation des personnes d'origine étrangère dans ces domaines, à encourager le processus socioéconomique, tout en cherchant à faire un contrôle et une évaluation permanents, à impliquer le milieu social et à jouer un rôle précurseur dans la lutte contre les discriminations et le radicalisme ;
- 3° de servir d'exemple en matière de recrutement dans ses propres services de personnes issues d'un contexte d'immigration ;
- 4° de continuer à investir dans l'amélioration de la connaissance du néerlandais (comme seconde langue), en organisant une offre de formation sur mesure du néerlandais comme seconde langue, en menant une politique (de promotion) linguistique, en encourageant les structures à mener une politique linguistique et en optimisant le fonctionnement des Maisons du Néerlandais ;
- 5° d'encourager les personnes à atteindre un niveau de connaissance du néerlandais supérieur au niveau A2 et de leur donner les possibilités d'y parvenir ;
- 6° de renforcer le rôle de régie et la capacité de gestion des administrations locales dans la réalisation d'une politique locale d'intégration ;
- 7° de continuer à renforcer la politique d'intégration et d'intégration civique à Bruxelles, dans le but de permettre à davantage de personnes d'accéder à l'offre flamande ;
- 8° d'organiser une offre de formation et d'encadrement adaptée aux besoins et personnalisée à destination des personnes d'origine étrangère, tout en accroissant l'efficacité de l'intégration civique, en touchant plus de personnes d'origine étrangère grâce à l'offre de formation et d'encadrement personnalisée et en prévoyant une offre ciblée à destination des primo-arrivants mineurs ;
- 9° de consacrer une attention spécifique à la stimulation linguistique du néerlandais chez les enfants allophones de moins de six ans ainsi qu'à la situation des primo-arrivants âgés de 16 à 18 ans menacés par le décrochage scolaire, de sorte que ces jeunes disposent des outils nécessaires pour participer pleinement à la société ;
- 10° de promouvoir le dialogue entre autorité et courants philosophiques ;
- 11° de continuer à prévoir le soutien à l'interprétariat en milieu social et d'élaborer en concertation avec les acteurs concernés une tarification uniforme.